

Métiers spécialisés : la représentativité au sein du SEDIMA est une vraie gageure



Martine CHABANNE

Présidente de Charles Chapuis
Présidente du groupe Élevage du SEDIMA

Quels sont les sujets d'actualité du groupe Élevage du SEDIMA ?

Nous travaillons depuis 2022 sur deux sujets de fond. Le premier concerne la gestion et l'organisation du service SAV dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles spécifiques à notre métier. Le second concerne notre représentativité au sein du SEDIMA. Bon nombre des 900 entreprises adhérentes sont polyvalentes, parmi lesquelles on peut citer les équipements d'élevage, le viti-vini, l'irrigation, les espaces verts, que ce soit en activité exclusive ou à côté d'autres métiers.

Nous sommes persuadés que nous devons fédérer encore plus largement ce métier au sein du SEDIMA afin de lui donner plus de visibilité, de représentation et lui apporter des services dédiés. Les membres du groupe ont donc décidé de s'impliquer personnellement. C'est ainsi qu'ils ont proposé à leur collègues exerçant la même activité de venir aux réunions régionales afin de découvrir le SEDIMA. Certains ont déjà rejoint notre organisation professionnelle et nous sommes convaincus que d'autres vont le faire. Ce métier est en pleine évolution, la gestion économique, les règles juridiques et sociales de plus en plus complexes, le SEDIMA est là pour nous accompagner au quotidien.

D'autres thèmes à traiter sont-ils à venir ?

Le temps de travail, la gestion des astreintes et la formation sont des sujets récurrents.

Le recrutement de techniciens installateurs de matériels de traite est crucial pour nos entreprises spécialisées. La profession dispose d'un CQP prêt à fonctionner pour former de jeunes techniciens de pointe, mais le recrutement s'avère difficile. Il ne faut pas hésiter d'aller à la source, dans les collèges au niveau 3^{ème}, pour intéresser les jeunes à ce métier et mettre en avant les qualités innovantes et très techniques qu'il requiert.

Nous continuons aussi de travailler sur un outil de gestion adapté à l'activité élevage et à des fiches informatives sur les équipements de sécurité (équipement obligatoire, manipulation de produits dangereux...).

Quelles perspectives pour le secteur d'activité ?

En Haute-Loire nous avons eu de la chance d'avoir un automne pluvieux, cette donne associée à un prix du lait en hausse, donne des résultats satisfaisants pour l'année 2022. On sent cependant un frein sur les investissements, tels que les bâtiments neufs, dû à l'augmentation importante du prix des matières premières. De fait les éleveurs optent pour de la rénovation de bâtiment avec installation de robot de traite plutôt que sur du neuf.

2023 sera certainement plus complexe, car certains constructeurs annoncent de nouvelles hausses tarifaires...

Le groupe Élevage du SEDIMA			
ALLIN Dany-christophe	Allin Agri	Poitou-Charentes	GEA
CAMBRESY Pascal (secrétaire)	SEDIMA	Île-de-France	-
CHABANNE Martine (présidente)	Charles Chapuis	Limousin-Auvergne	GEA
CHABRA Guillaume	Lely Center Armor	Bretagne	LELY
DESERT Jean-Christophe	Animat 53	Pays-de-Loire	DELAVAL
HUE Bruno	Dehan	Nord Picardie	DELAVAL
JOUBERT Benoit	Cloué	Centre	DELAVAL
LUCCHESI Raphaël	Concept Élevage	Pays-de-Loire	BOUMATIC
MAILLER Nicolas	MCDA	Limousin-Auvergne	BOUMATIC
RUAUX Nicolas	Ruax & Fils	Normandie	LELY

Pour passer de nouveaux caps, nous avons adhéré au SEDIMA



Éloïse et Stéphane GANDON

Mayenne & Orne Élevage Service

Présentez-nous votre entreprise...

Cela fera 10 ans en juillet 2023 que nous avons repris la société Mayenne & Orne Élevage Service qui distribue la marque Delaval. Fondée il y a près de 60 ans, elle emploie 30 salariés, dont 12 techniciens SAV et 8 techniciens installateurs. Les 2 bases, l'une à Mayenne (53) le siège social, l'autre à la Ferrière-aux-Étangs (61), rayonnent sur le secteur géographique du nord Mayenne et de l'ouest de l'Orne.

Qu'est-ce qui vous a conduit à reprendre une concession ?

Nous sommes issus du milieu rural, de formation ingénieur agricole, et avons effectué la première partie de nos carrières dans le secteur agricole ou para-agricole, à la direction d'une usine agroalimentaire pour l'un et conseiller agriculture pour l'autre. Il nous a semblé intéressant d'unir nos compétences pour reprendre et diriger une concession sur un secteur qui nous est cher.

Vous avez adhéré au SEDIMA début 2023, pourquoi ?

L'évolution de notre métier nous impose d'avoir des techniciens extrêmement pointus et régulièrement formés. C'est une des raisons qui nous a conduit à adhérer au SEDIMA. Ce syndicat œuvre depuis de nombreuses années à la mise en place de référentiels et diplômes, à la

promotion des métiers et entretient des liens étroits avec les établissements de formation. C'est rassurant de savoir que nous pouvons bénéficier d'outils de communication et de promotion pour vulgariser notre activité et être soutenu dans notre stratégie de recrutement.

Y a-t-il d'autres points forts ?

Le SEDIMA nous permet d'élargir notre horizon, de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels qui ont les mêmes interrogations que nous sur l'emploi, la formation et l'évolution de nos métiers, de nos clients et de nos fournisseurs.

Nous bénéficions de conseils juridique ou social pertinents. Cela nous fait gagner un temps non négligeable dans notre quotidien.

Comment voyez-vous votre métier évoluer ?

Avec l'ère de la robotique il est en pleine mutation. Ces changements sont liés à l'arrivée d'une jeune génération d'éleveurs à la tête des exploitations et à la restructuration des troupeaux et des unités de production qui en découlent. Appartenir à une organisation professionnelle nous motive pour passer de nouveaux caps.



20 ans d'expérience et toujours la même envie de faire ce métier !



Jérôme CHEVALIER
Technico-commercial après-vente
Concept Élevage (53)

Quel a été votre parcours
diplômant et professionnel ?

J'ai débuté ma carrière chez un artisan électricien plombier chauffagiste où j'ai été salarié pendant 8 ans, dont 5 en apprentissage dans le cadre d'un BEP électrotechnique et d'un BEP plombier chauffagiste. J'ai intégré il y a 20 ans la société Modern-Élevage, devenue Concept Élevage. J'ai été monteur installateur de machines à traire durant 5 ans, puis je suis passé technico-commercial après-vente. Je contrôle (Optitraits®) et dépanne une centaine d'installations de traite bovins et caprins sur le secteur du nord Mayenne.

Quelles sont les forces
et faiblesses de votre métier ?

Il faut être polyvalent et avoir de très bonnes connaissances en électricité, électromécanique, pneumatique, hydraulique, informatique. Ce métier requiert de la disponibilité, un tempérament posé et une bonne organisation. Un matériel de traite en panne doit être dépanné dans les meilleurs délais et il faut savoir garder son sang-froid si la solution n'est pas immédiate. Il y a aussi les astreintes : le matin avant 8 h, le soir après 17 h 30 et les week-ends. Nous sommes actuellement 5 techniciens, je fais donc une semaine d'astreinte toutes les 5 semaines. Par ailleurs, chaque technicien est gestionnaire du stock de pièces de son véhicule (environ 25 000 €), il convient donc d'être vigilant : certaines pièces ne doivent jamais être en rupture.

La clientèle est de plus en plus
exigeante, cela crée-t-il des tensions ?

Cela concerne une minorité de clients, je n'ai pas vraiment de problèmes à ce niveau. Depuis 20 ans, j'ai tissé des relations de confiance avec les éleveurs. Je trouve passionnant de leur rendre service, de trouver la solution leur permettant de bien et mieux travailler. J'ai 44 ans et encore l'envie aujourd'hui d'exercer ce métier...

Pourtant avec la robotisation,
votre métier change...

C'est vrai, les machines deviennent de plus en plus complexes et imposantes parce que les exploitations grossissent. Cela nous demande d'être au fait des évolutions technologiques en suivant régulièrement les formations techniques de la marque que nous distribuons (Boumatic). Je pense que c'est l'innovation qui pourrait attirer de nouvelles personnes à faire ce métier.



Jérôme et son collègue Hugues avec leurs clients à l'occasion de la mise en service de leur roto de traite.

Le COFIT, garant d'une traite mécanique de qualité

Qu'est-ce que le COFIT ?

Le Comité Français Interprofessionnel pour les Techniques de production du lait est une association loi 1901. Elle gère l'axe politique et stratégique lié au contrôle des machines à traire en France :

- > définir les modalités et superviser le contrôle selon les normes ISO et AFNOR via un maître d'œuvre national (CMAT),
- > être l'interlocuteur privilégié des éleveurs, des industriels et distributeurs, des administrations et pouvoirs publics en matière de progrès de la traite mécanique,
- > faciliter et entretenir le lien technique entre les différents membres administrateurs.

Qui sont ses membres ?

L'action du COFIT est collective et basée sur le volontariat. Son pilotage est paritaire. Ses membres sont au nombre de 12 et se répartissent en 2 collèges :
> les producteurs avec des représentants de l'IDELE (Institut de l'Élevage), de la FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait), de la Fédération des Chambres d'Agriculture, France Conseil Élevage et GDS France (Groupe-ment de Défense Sanitaire),
> les concepteurs et fournisseurs de produits et matériels avec des représentants d'AXEMA (industriels), de la FNAR (artisans ruraux), du SEDIMA et de l'AFISE (Fédération de l'Hygiène et de la Santé).

Les outils

Le COFIT co-construit et met en œuvre avec ses partenaires des outils contribuant à tendre vers le meilleur de la traite (ex : Logimat®). Ils sont au nombre de 4 :

- OPTI'Traite® contrôle des installations de traite
- DEPOS'Traite® contrôle des faisceaux trayeurs
- NET'Traite® contrôle du nettoyage des installations
- CERTI'Traite® contrôle de conformité de montage des installations

Qui contrôle ?

La maîtrise d'œuvre nationale (CMAT) est confiée aux Chambres d'Agriculture. Ces dernières peuvent déléguer une supervision territoriale (CROCIT régional ou départemental) dont dépend des agents qualifiés contrôleurs des installations de traite.



Le dispositif de contrôle
des machines à traire (chiffres 2020)

Chiffres clés	
38 360	contrôles
756	agents qualifiés
1266	contrôles
123	agents qualifiés
566	contrôles
92	agents qualifiés
1986	contrôles
53	agents qualifiés



Jean-Louis POULET
Secrétaire Général du COFIT

Responsable de projets recherche et développement à l'IDELE (Institut de l'Elevage) depuis plus de 10 ans, il est aussi Secrétaire Général du COFIT. Il est chargé :
> d'entretenir le lien privilégié technique avec les administrateurs,
> de veiller à la bonne application par le maître d'œuvre national des méthodes de contrôle,
> de la mise en place de formations dédiées pour les agents contrôleurs.

Le nombre de point de collecte et de producteurs laitiers diminue, ce qui amène une concentration des effectifs et des outils de production avec des installations de traite de plus en plus grandes, automatisées et robotisées. L'évolution des matériaux et des technologies conduit à des matériels complexes et à des investissements coûteux pour les éleveurs. Notre rôle est de leur permettre au quotidien une traite de qualité, confortable, rapide, qui respecte les nombreuses normes d'hygiène et de santé animale. Dans ce sens, je veille à la transversalité des échanges entre nos administrateurs, le maître d'œuvre national et les agents qualifiés. J'engage nos partenaires, et en particulier les distributeurs, à diffuser largement les informations sur le dispositif des machines à traire discutées et validées au sein du COFIT.